

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du **vendredi 16 juillet 2021**

La séance est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de Monsieur Aymar de CAMAS, Maire de Cortevaix.

Présents : Madame Ghislaine ALLEX, Madame Martine COURTOIS, Monsieur Aymar DE CAMAS, Madame Laëtitia FERNANDEZ, Monsieur Joffrey GALLAND, Madame Evelyne HEITZMANN, Monsieur Ludovic LEGUA-HARDEL, Monsieur Marcel MONTEL, Monsieur Claude RANQUE.

Absents excusés avec pouvoir : Monsieur MERCIER Noë par Monsieur de CAMAS Aymar.

Absents : Madame LANZA Dominique.

Secrétaire de séance : Monsieur GALLAND Joffrey.

Le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la réunion précédente qui est approuvé à l'unanimité puis passe à l'ordre du jour.

Informations :

SIRTOM (Ordures ménagères)

Compte-rendu du SIRTOM par Mme ALLEX. Pour réduire les ordures ménagères, favoriser le compostage. Le marché du ramassage des ordures avec l'entreprise a été renouvelé pour 3 ans par le SIRTOM.

SPANC (Assainissement non collectif)

Compte-rendu effectué par Mme HEITZMANN. Sur 630 contrôles de fosses septiques prévus, seulement 200 ont été effectués en raison des différents confinements. Il y a donc manque à gagner pour le SPANC au niveau budgétaire. C'est pourquoi, la tarification des interventions du SPANC a augmenté, entraînant un mécontentement de certains délégués des communes. Un délégué supplémentaire a rejoint le bureau du SPANC. Toute maison qui n'a pas d'assainissement collectif sera contrôlée par le SPANC tous les 4 ans.

SYDESL (Electrification)

Compte-rendu effectué par Mr le Maire. En 2017, un projet d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de l'entrée de la rue de la Courtille au bas de l'église a été lancé par l'ancienne municipalité. Il a été envisagé avec le SYDESL que cette réalisation pourrait se faire en 2 tranches :

- 1ère tranche : du poste électrique à hauteur du 1 rue de l'Eglise jusqu'à l'Eglise
- 2ème tranche : de l'Eglise jusqu'en bas de la rue plus la rue du Pressoir

Il a été demandé que si ces travaux étaient décidés, ils ne soient envisagés qu'à partir de 2023 afin de pouvoir constituer des provisions financières pour ce projet.

SIVOS (Ecoles)

Compte-rendu effectué par Mr deCAMAS. Une réunion avec les maires des différentes communes a eu lieu. Un changement de prestataire pour la cantine va être mis en place : Melting Popote (prestataire de produits locaux implanté à Salornay-sur-Guye) viendra remplacer Bourgogne Repas à partir de la rentrée scolaire. Le prix du repas a augmenté, mais 1€ par repas sera pris en charge par l'ensemble des communes du SIVOS sous forme mutualisée.

La garderie du matin s'effectuera à Ameugny et celle du soir à Cortevaix à partir du mois de Septembre 2021.

L'ouverture d'un centre de loisirs durant les vacances scolaires, dans les locaux de la garderie de Cortevaix, est à l'étude entre le SIVOS et la communauté de communes du Clunysois. Ce serait une antenne des services de la petite enfance de la COM COM.

Une question pour le remplacement de la secrétaire (départ en retraite) du SIVOS a été également posée. Celle-ci sera remplacée suite à une procédure de recrutement à la fin de l'année 2021.

Comptabilité

Compte-rendu effectué par Mr MONTEL. Le bilan comptable du premier semestre 2021 a été distribué et commenté à l'ensemble des conseillers. A la demande d'un conseiller, la TVA sur les travaux de la MAM ne sont pas récupérables par la commune. La subvention "bonus" faisant suite à la demande EFFILOGIS pour le parc de la cure n'a pas été attribuée pour 2021 mais une nouvelle demande sera effectuée en 2022.

Délibérations du conseil :

1. Convention d'occupation temporaire d'un espace public - parcelle B330

Délibération ajournée suite à remarques formulées quant à la rédaction de la convention. Elle sera présentée au prochain C.M. de septembre.

2. Eligibilité des agents techniques au RIFSEEP (DE 2021 036)

Le Régime Indemnitaire des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel intègre les adjoints techniques territoriaux. De ce fait, Mme DANTAS agent technique à la commune percevra le RIFSEEP à la place de sa prime IAT. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer la délibération correspondante

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable, à l'unanimité, à la signature de la nouvelle délibération portant intégration des agents techniques au RIFSEEP

3. D.M. Vote et modifications de crédits supplémentaires (DE 2021 038)

La modification des crédits budgétaires a été acceptée à l'unanimité (modification DGF et TVA, virement de crédit pour achat de matériel de 1580 €, intégration de la subvention de la région de 36342,60 € pour la MAM, modification du compte de la DETR accordé en 2019).

4. La décision du conseil à propos de la délibération de la Fédération Nationale des communes forestières a été ajournée.

Questions diverses :

- L'état de l'actif 2020, présenté par le trésor public n'est pas en adéquation avec l'actif de la commune dans la comptabilité AGEDI (480 098,47 € au lieu de 1 810 459,36 €). Suite au changement de comptabilité en 2023 (plan comptable M14 remplacé par M57), il y a nécessité de mettre en accord l'inventaire de l'actif réel sur le logiciel AGEDI.
- Un dossier a été déposé par les sites clunisiens au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour appuyer le dossier, la commune de Cluny a décidé d'organiser un week-end festif (11/12 septembre 2021) similaire aux 1100 ans de l'abbaye en 2010.
- Un rendez-vous au Crédit Agricole mi-août sera pris pour la signature de l'emprunt pour le projet MAM.
- Il y a eu une demande de broyage pour certains chemins de la commune.
- Des devis pour le toit du local cantonnier sont toujours en attente.
- La mairie sera fermée à partir du 9 Août pour trois semaines

Le maire souhaite d'excellentes vacances aux conseillers municipaux.

La séance est levée à 20h30.